

DEMANDE D'ANALYSE D'AMIANTE DANS L'AIR (VDI 3492)

Envoi des résultats le jour de réception du filtre
au laboratoire (selon entente)

SGS LabTox SA
Case postale 176
2560 Nidau

Données générales

	<i>Vos coordonnées pour l'envoi du résultat</i>	<i>Adresse de facturation si différente de vos coordonnées</i>
Entreprise :
Nom/Prénom :
Rue/CP :
NPA/Lieu :
Tél :
E-mail :

Résultats par : e-mail et poste
 e-mail uniquement
 téléphone

Filtre

Indiquez la référence du filtre et complétez les données relatives au prélèvement.

Attention : le volume d'air prélevé doit impérativement être indiqué.

Référence de chantier :

N° de prélèvement :

Lieu de la mesure :

Date de la mesure:

Données relatives au prélèvement :

Volume d'air prélevé (litres) :

Durée de la mesure (min) :

Simulation d'occupation des locaux (oui/non) :

Température :

Humidité relative :

Comment conditionner les filtres

Les filtres ne doivent pas être frottés ou touchés avec les doigts et doivent rester dans leur support fermé. Ils sont ensuite emballés séparément et envoyés dans un emballage étanche, par exemple un sachet mini-grip. Chaque emballage ou support doit être étiqueté avec la référence que vous avez indiquée sur cette feuille.

Informations importantes

Le comptage de fibres d'amiante est effectué selon la norme VDI 3492, méthode accréditée ISO 17025 :2005. Les données fournies par le client ne sont pas couvertes par le domaine d'accréditation. Le calcul de la concentration de fibres d'amiante par mètre cube d'air est effectué à partir des données concernant le volume d'air pompé (fournies par le client).

Si des résultats doivent être rendus d'urgence ou si un nombre important d'échantillons est envoyé (plus de 4), merci de nous contacter au minimum un jour à l'avance.